



Rapport du maire 2020

Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec

TABLE DES MATIÈRES

1. Rapport financier
2. Rapport du vérificateur externe
3. Principales réalisations de l'exercice 2020
4. Rémunération des élus
5. Coup d'œil sur 2021

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice 2020 déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 7 juin dernier. Dans ce document, vous trouverez un sommaire des résultats de l'exercice et de la situation financière de la municipalité, l'avis du vérificateur externe, nos principales réalisations de 2020, la rémunération des élus et un aperçu de nos projets pour 2021.

Notre municipalité est en très bonne situation financière. Sans augmenter le fardeau fiscal des citoyens, la municipalité pourra poursuivre les investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration de ses actifs et entreprendre des projets pour redynamiser notre milieu de vie.

Vous pouvez dès maintenant consulter le rapport financier complet au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou sur notre site Internet.

Merci de votre collaboration et de votre confiance,

André Chouinard, maire
Saint-Michel-du-Squatec, ce 30 juin 2021

Rapport du maire 2020

Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec

1. Rapport financier

- Faits saillants

Budget 2020	Réel 2020
<u>Revenus</u> 2 433 692 \$	2 710 708 \$
Écart :	+277 016 \$
<u>Dépenses</u> 2 064 929 \$	2 018 224 \$
Écart :	- 46 705 \$
<u>Excédent pour fins fiscales :</u>	213 766 \$
<u>Excédent non-affecté :</u>	498 435 \$
<u>Dettes à long terme :</u>	328 100 \$
<u>Actifs financiers nets :</u>	494 339 \$
<u>Liquidités :</u>	576 297 \$
<u>Revenus investissement :</u>	184 941 \$
<u>Immobilisation acquisition :</u>	1 003 540 \$

L'exercice terminé au 31 décembre 2020 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 213 766 \$ pour la municipalité (325 552 \$ en 2019). Les revenus ont été supérieurs au budget prévu ce qui a permis de dégager un surplus même si les charges sont plus élevées que les prévisions

La situation financière de la municipalité a continué de s'améliorer : l'excédent accumulé atteint 9 955 553 \$ (9 563 321 \$ en 2018). Inclus dans ce montant, l'excédent non-affecté : 498 435 \$. La dette à long terme de la municipalité continue à baisser : 328 100 \$ (569 440 \$ en 2019).

Nos actifs financiers nets de dette atteignent maintenant 494 339 \$ (616 482 \$ en 2018). Cette donnée est très significative, elle représente ce qui resterait dans les coffres de la municipalité si elle remboursait toutes ses dettes (Passifs) au 31 décembre 2020. Sur une période de 10 ans, les actifs financiers nets ont évolué comme suit, passant d'un solde négatif de 1.7 millions à un surplus de plus de 600 000 \$:

	2009	2014	2020
Actifs fin :	1 394 191	1 551 530	1 024 247
Passifs :	3 137 163	1 800 373	529 908
Actifs fin. Net :	-1 742 072	- 248 843	494 339

Pour ce qui est des investissements réalisés en 2020, les revenus d'investissement (subventions) ont atteint 184 941 \$ et la municipalité a acquis pour 1 003 540 \$ en nouvelles immobilisations.

Rapport du maire 2020

Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec

2. Rapport du vérificateur externe

- Faits saillants

Taux global de taxation réel	<i>2020 : 1,5550 / 100 \$ 2018 : 1,5440\$ / 100 \$ Hausse de 0,89 %</i>
-------------------------------------	---

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 ont été préparés et vérifiés par la firme **MALLETTE S.E.N.C.R.L.** Le taux global de taxation s'est établi à 1,5550 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec au 31 décembre 2020, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Lors de la présentation du rapport au conseil lors de la séance du 7 juin 2021, le vérificateur a ajouté que notre municipalité disposait d'une bonne marge de manœuvre et que la situation financière de la municipalité était en excellent état.

Sommaire des charges

	2019	2020
Administration	348 674 \$	358 500 \$
Sécurité publique	152 288 \$	151 876 \$
Transport	866 404 \$	974 434 \$
Hygiène du milieu	282 754 \$	253 443 \$
Loisirs et culture	208 589 \$	213 232 \$
Autres	50 836 \$	49 257 \$
Frais de financement	21 066 \$	17 482 \$
	1 930 611 \$	1 968 967 \$
Amortissement	452 459 \$	485 193 \$
	2 363 070 \$	2 503 417 \$

Rapport du maire 2020

Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec

3. Principales réalisations de l'exercice - Immobilisation

Projets réalisés	Investissement 2020
Rechargement Rang 1 et 2 Ouest Et St-Antoine	143 983 \$
<u>Rechargement Chemin des Chalets</u>	68 961 \$
<u>Bande de patinoire</u>	76 617 \$
<u>Achat camion neuf</u>	121 523\$
<u>Achat d'un camion usagé</u>	64 042\$
<u>Achat chargeur sur roues usagé</u>	48 662\$
<u>Achat souffleur à neige usagé</u>	71 392\$
<u>Achat d'une camionnette neuve</u>	36 777\$
<u>Achat d'une unité d'urgence usagé</u>	175 865\$
Dépôt à neige	41 097\$

La voirie municipale a procédé à des travaux majeurs de réfection des ponceaux, creusage de fossés et rechargement sur le Rang 1 et 2 Ouest ainsi que dans le rang St-Antoine. Ces travaux ont été entièrement financés grâce aux revenus sur les redevances des Carrières et Sablières et par une subvention d'entretien des routes locales.

Les travaux fait dans le chemin des Chalets ont été financés grâce à une subvention reçu du député et aux revenus sur les redevances des Carrières et Sablières.

Durant l'été nous avons construit notre dépôt à neige, qui a été en fonction durant l'hiver.

Autres immobilisations :

- L'achat d'un souffleur à neige usagé
- Nous avons aussi remplacé nos bandes de patinoire ;
- Nous avons acquis deux camions de déneigement, soit un neuf et un usagé ainsi qu'un chargeur sur roues usagé.
- Nous avons procédé à l'achat d'une camionnette neuve

Rapport du maire 2020

Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec

3. Principales réalisations de l'exercice

- Autres projets

Projets réalisés	Description
<u>Service de garde</u>	Continuation du service de garde
<u>Terrain de balle-molle</u>	Remplacement de l'éclairage et rénovation aux bâtiments. Subvention : 58 000 \$
<u>Site temporaire – dépôt à neige</u>	Aménagement d'un site temporaire d'élimination des neiges usées

Un des aspects importants de la gestion financière d'une municipalité est la recherche de financement externe. Il existe un grand nombre de programmes gouvernementaux et autres auxquels un organisme municipal peut obtenir de l'aide financière. Plusieurs projets de 2020 ont pu être réalisés grâce à l'obtention de diverses subventions :

- Le projet de remplacement du système d'éclairage du terrain de balle-molle est maintenant complété.
- Ayant reçu une subvention du gouvernement de 52 893\$ pour la COVID19, ces sous ont servi entre autre à combler une perte de revenu à notre camping, l'achat de produits désinfectants supplémentaire, les frais pour les élections partielles qui ont dues être annulées, l'achat de webcam pour que l'on puisse effectuer nos rencontres en webinaire, un terminal TPV pour le bureau, de la fournitures diverses en entretien sanitaire (plexiglass, gants etc.), serrures à numéro pour le camping et une aide financière à Cardiotec. Le solde de 22 084\$ qui reste sera utilisé en 2021 dont pour l'ajustement de la masse salariale de 0.7% qui équivaut à 4 690\$, à l'achat d'un portable pour le camping ainsi qu'à l'achat d'un terminal TPV sans fil pour le camping et à l'achat de divers produits nettoyants.
-

4. Rémunération des élus

Conformément à la « Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11 00) » la municipalité a adopté le 5 novembre 2018 le règlement no 362 sur la rémunération des élus municipaux. Le tableau ci-après présente la rémunération des élus qui a été versée en 2020 :

	Salaire	Allocation	Total
Maire	8160.00 \$	4 080.00 \$	12 240.00 \$
Conseiller	2559.36 \$	1279.65 \$	3839.01 \$
Total 7 élus	23 515.81 \$	11 757.91 \$	35 273.72 \$

Le règlement no 362 stipule que « la rémunération payable aux membres du conseil doit être indexée annuellement, en date du 1er janvier, en fonction de l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada pour la province de Québec encouru lors de l'année précédente ». Les traitements ont été indexés de 2 % pour l'exercice 2021.

5. Coup d'œil sur 2021

Rapport du maire 2020

Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec

Le budget approuvé pour 2021 prévoit des revenus et dépenses de 2,537 238 millions, en hausse de 4,3% sur 2020. Encore cette année, même si les dépenses ont augmenté, le taux de taxes demeure inchangé puisque des revenus additionnels, particulièrement des revenus de transferts gouvernementaux, s'ajoutent.

La situation financière de la municipalité permet d'entrevoir l'avenir avec beaucoup d'optimisme et d'être plus agressif au niveau du développement économique, résidentiel.

Le montant de nos dépenses aux travaux publics s'élève à 974 434\$ en 2020, ce qui peut paraître bien élevé pour une municipalité de notre taille. Mais ce qu'il faut retenir c'est l'achat de nouveaux équipements pour continuer de pouvoir faire l'entretien de nos rues et de nos rangs. Avant de comparer, il faut tenir compte des revenus contractuels avec le MTQ et des subventions pour l'entretien du réseau routier local qui totalisent 565 667\$:

Charges Transport 2020	974 434 \$
Revenus 2020	
Contrat déneigement	413 119 \$
Subvention entretien	152 548 \$
Total revenus	565 667 \$
Coût réel à charge de la municipalité en 2020	408 767 \$

5. Coup d'œil sur 2021 (suite)

Rapport du maire 2020

Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec

A partir du constat que notre municipalité se dévitalise à un rythme inquiétant, les membres du conseil se sont engagés dans une démarche pour acquérir un vaste terrain pour le développement industriel. Le Groupe Lebel y installera une nouvelle usine de sciage ; les discussions se poursuivent pour que la municipalité devienne propriétaire d'une partie des immeubles et des terrains de l'usine de la rue St-Joseph.

	2014	2019	2020
Population :	1 214	1 081	1043

En 2021, la municipalité évaluera la possibilité de prolonger les rues du Rocher et Horton dans le but d'accueillir de nouvelles résidences et de nouvelles familles.

Dans cette optique, notre municipalité participe, avec ses voisins de la Vallée des Lacs, à un exercice de positionnement stratégique. Cette initiative commune, appelé « Marketing territorial », permettra de développer une signature unique pour promouvoir la région auprès des jeunes adultes désirant s'établir en région.

Après deux tentatives infructueuses pour se doter d'un coordonnateur(trice) en loisirs avec deux autres municipalités, le projet est relancé uniquement par Squatec. Les membres du conseil souhaitent accroître l'offre de service en loisirs, en particulier pour les jeunes et les adolescents.

Rapport du maire 2020

Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec

5. Coup d'œil sur 2021 (suite)

Pour 2021, du côté des infrastructures, nous continuerons à rénover nos bâtiments et installations. Notre projet de mise aux normes de l'eau potable dont le contrat a été accordé au Groupe Michel Leclerc ; remplacer la conduite d'égouts sur les rues Horton – des Frênes ; remplacer l'éclairage des terrains de tennis ; la réfection de la toiture de l'édifice municipal ; le creusage de fossés et le rechargement des rangs 5 et 6 Est et du petit 5^e rang et selon la main d'œuvre disponible, possiblement des travaux dans le rang 6 Ouest et le rang 8 Est.

Notre solide position financière actuelle nous permet d'envisager toutes ses actions et initiatives avec peu ou pas d'impact sur la taxation de nos concitoyens.

Toutefois, le recrutement de personnel, particulièrement aux travaux publics, demeure un problème préoccupant. Les horaires de travail en hiver, la critique, la qualité de vie, rendent très difficile la recherche de nouveaux employés. Même si tout n'est pas parfait, nous devons changer nos mentalités et apprendre à appuyer ces membres du personnel au lieu de les déprécier.

La pandémie, la démission de trois conseillers ont rendu difficile le travail des élus. Malgré tout, les activités se sont poursuivies.

L'année 2021 sera l'année de changement. Tous les membres du personnel administratif ont été remplacés à la suite du départ du directeur général et de la réorganisation administrative. La moitié du personnel des travaux publics devra être remplacée. Ces défis seront relevés !

Autre changement : la tenue des élections municipales en novembre prochain permettra d'élire vos représentants(es). Ce geste démocratique important désignera vos représentants(es) pour les prochaines années.

En terminant, je remercie les membres du conseil pour leur implication. Je tiens aussi à remercier chacun des employés municipaux pour leur travail et leur engagement dans l'avancement de nos projets.